



**VIDE
GRENIER**

PARC DU CHÂTEAU DE LORDAT
11 AVENUE PAUL RIQUET, 11150 BRAM

6/09/2026
7H - 16H

RESTAURATION ET BUVETTE SUR PLACE

EXPOSANTS:
10€ LA PLACE DE 5X5 M

INSCRIPTIONS PAR MAIL : LORDAT@ASSOCIATIONLESCEDRES.FR
OU DIRECTEMENT SUR PLACE **AVANT LE 21 AOÛT 2026**

Le paiement est à effectuer lors de l'inscription, directement sur place, en espèces ou par chèque. Une photocopie de votre pièce d'identité est obligatoire pour la réservation de votre emplacement.

Remboursement uniquement en cas d'annulation par les organisateurs.

Événement au profit des travailleurs en situation de handicap de l'association « Les Cèdres ».

Règlement du vide grenier:

- L'arrivée des exposants est possible de 6 h 00 à 7 h 00 et le départ est autorisé à partir de 16 h 00.
- Les emplacements non occupés à partir de 8 h seront attribués à d'autres exposants et aucun remboursement ne pourra être accordé à titre de dédommagement pour l'association.
- L'événement est organisé bénévolement par le personnel de l'association. Il est réservé exclusivement aux particuliers.
- L'association ne fournit aucun matériel tel que tables, tréteaux, chaises, bâches ou parasols.
- Les emplacements seront attribués en fonction de l'ordre chronologique d'arrivée des participants.
- Une entrée distincte est réservée aux exposants et visiteurs à mobilité réduite (PMR).
- Les camionnettes devront réserver un nombre d'emplacements suffisant à leur stationnement ou se garer sur les parkings indiqués.
- Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol, perte ou dégradation des biens d'autrui.

Informations à rendre en main propre ou par mail:

NOM: _____ Prénom: _____

Adresse mail: _____

Téléphone: _____

Nombre de mètres souhaités: _____ mètres

Signature: _____



NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE



**VIDE
GRENIER**

PARC DU CHÂTEAU DE LORDAT
11 AVENUE PAUL RIQUET, 11150 BRAM

6/09/2026
7H - 16H

RESTAURATION ET BUVETTE SUR PLACE

EXPOSANTS:
10€ LA PLACE DE 5X5 M

INSCRIPTIONS PAR MAIL : LORDAT@ASSOCIATIONLESCEDRES.FR
OU DIRECTEMENT SUR PLACE **AVANT LE 21 AOÛT 2026**

Le paiement est à effectuer lors de l'inscription, directement sur place, en espèces ou par chèque. Une photocopie de votre pièce d'identité est obligatoire pour la réservation de votre emplacement.

Remboursement uniquement en cas d'annulation par les organisateurs.

Événement au profit des travailleurs en situation de handicap de l'association « Les Cèdres ».

Règlement du vide grenier:

- L'arrivée des exposants est possible de 6 h 00 à 7 h 00 et le départ est autorisé à partir de 16 h 00.
- Les emplacements non occupés à partir de 8 h seront attribués à d'autres exposants et aucun remboursement ne pourra être accordé à titre de dédommagement pour l'association.
- L'événement est organisé bénévolement par le personnel de l'association. Il est réservé exclusivement aux particuliers.
- L'association ne fournit aucun matériel tel que tables, tréteaux, chaises, bâches ou parasols.
- Les emplacements seront attribués en fonction de l'ordre chronologique d'arrivée des participants.
- Une entrée distincte est réservée aux exposants et visiteurs à mobilité réduite (PMR).
- Les camionnettes devront réserver un nombre d'emplacements suffisant à leur stationnement ou se garer sur les parkings indiqués.
- Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol, perte ou dégradation des biens d'autrui.

Informations à rendre en main propre ou par mail:

NOM: _____ Prénom: _____

Adresse mail: _____

Téléphone: _____

Nombre de mètres souhaités: _____ mètres

Signature: _____



NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE